



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales et politiques
Doyen
bâtiment Humense bureau 2123
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les professeurEs
Mesdames et Messieurs les représentantEs
des étudiantEs, du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SÉANCE DU CONSEIL DE FACULTÉ

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la troisième séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2006/2007 aura lieu le

Jeudi 21 décembre 2006 à 17 h 15

Humense - auditoire 2064 « « « « « « « « « «

Précision : *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil.*

Le Décanat propose que le huis clos soit prononcé à l'égard des points 9 et 10 de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cas d'étudiants et de doctorants
 - Projets de thèse
 - **Loïc Gaillard** : Directeur M. Thomas David
"Le nationalisme économique : le cas des hydrocarbures russes (1945-2008)" (*annexe*)
 - **Magdalena Nikolova** : Directeurs MM. Jean-Pierre Dauwalder et John Antonakis (HEC)
"Cross-cultural leadership matters" (*annexe suit*)

Décanat
Faculté des sciences sociales et politiques Doyen

Tél. +41 21 692 31 11 | Fax. +41 21 692 31 15 | Bernard.Voutat@unil.ch

- Jury de thèse :
 - **M. Olivier Moeschler**
"Nouveau cinéma suisse", politique fédérale en matière de cinéma et représentation du pays. Sociologie d'une cinématographie nationale critique, 1972-1996.
co-direction Profs. Voutat et Pidoux, Antoine Hennion, Centre de sociologie de l'innovation, Ecole des mines, Paris ; André Ducret, Département de sociologie, Université de Genève ; Gianni Haver, expert de la faculté des SSP
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 9 novembre 2006
(*annexes*)
- 4. Communications du Décanat et des associations
- 5. Adoption du rapport de la commission de planification en sciences sociales
(*annexe suit*)
- 6. Règlement des sections (nouveau) (*annexe suit*)
- 7. Règlement de la commission d'examen (modification) (*annexe suit*)
- 8. Propositions individuelles et divers.

huis clos

- 9. Attribution du titre de professeur titulaire à l'IEPI (*annexe suit*)
- 10. Doctorat honoris causa

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté
Prof. Bernard Voutat

Lausanne, le 13 décembre 2006